

Les Brèves

Automne 2024

Le Synodes des femmes, suite 2024

À Montréal, le 7 septembre dernier, une soixantaine de personnes, majoritairement des femmes, engagées dans l'Église d'ici sont venues échanger avec trois membres de la délégation officielle de l'Église canadienne au prochain Synode sur la synodalité du 2 au 27 octobre 2024.

Dans sa première *Lettre synodale*, Marie-Andrée Roy rend compte de cette conversation synodale centrée sur deux grandes questions : « Comment vivre la coresponsabilité dans l'Église et l'accès des femmes aux ministères ordonnés ? [...] La rencontre s'est terminée par une célébration spirituelle où toutes les personnes réunies, ayant revêtu une étole en signe de leur sacerdoce baptismal, ont été invitées à bénir les délégué.e.s en partance pour Rome. » (MAR /LD)

Sources

Marie-Andrée Roy, « Lettre synodale no 1. Synodes des femmes 2024 : Vivre l'égalité aujourd'hui », 30 septembre 2024.

<https://www.lautreparole.org/chronique-synodale-qui-se-tient-a-rome-du-2-au-27-octobre/>

En direct de Rome

Dans sa *Lettre synodale no 2*, Marie-Andrée Roy nous raconte l'ouverture de la 2^e session du Synode sur la synodalité, qui se déroule à Rome du 2 au 27 octobre 2024. La veille, le 1^{er} octobre, à la Basilique Saint-Pierre, a eu lieu une cérémonie pénitentielle, au cours de laquelle sept cardinaux ont présenté des demandes de pardon pour différentes fautes commises dans l'Église. Le cardinal Kevin Joseph Farrell, « a demandé pardon pour toutes ces fois où la dignité des femmes ne fut pas reconnue ni défendue, « *où nous les avons*

rendues muettes et soumises, et bien souvent exploitées, en particulier dans la condition de la vie consacrée » ».



Notre reporter expose les principaux enjeux et défis auxquels seront confrontés les 368 participant.e.s dont 53 femmes, soit 14,4 % des membres de l'assemblée. Marie-Andrée Roy nous aide à décoder les sous-entendus et partage avec nous sa lecture des événements, ses réflexions. Dans sa *Lettre synodale no 3*, du 12 octobre, elle fait état des discussions entourant notamment les ministères institués, femmes et diaconat, ainsi que la possibilité d'ordonner des hommes diacres permanents. Les lettres synodales de Marie-Andrée Roy sont disponibles sur le site Internet de L'autre Parole. (MAR/LD)

Sources

Crédit photo : Ouverture du Synode, Vatican News, 2 octobre 2024

Marie-Andrée Roy, « Lettre synodale no 2. Ouverture de la 2^e session du Synode sur la synodalité », *L'autre Parole*, 7 octobre 2024.

<https://www.lautreparole.org/chronique-synodale-qui-se-tient-a-rome-du-2-au-27-octobre/>

La revue Relations, un patrimoine vivant en péril

Le 20 septembre dernier, le conseil d'administration du Centre justice et foi annonçait sa décision de prolonger la suspension des activités du CJF, dont la revue *Relations*, pour une période additionnelle d'environ 4 mois. La principale raison invoquée : « avoir plus de temps pour consolider le plan de restructuration, mais surtout, [pour] consulter les différentes parties prenantes afin de mieux comprendre le rôle que devrait prendre la Compagnie de Jésus (les jésuites) pour assurer l'avenir du CJF».

Dans une lettre ouverte du 25 septembre 2024, l'ex-éditrice et directrice de la revue *Relations* et les membres de son comité de rédaction réagissent à cette décision. Les signataires mettent en doute la réelle volonté du conseil d'administration de mener une consultation élargie « avec éthique, ouverture et transparence, dans le respect non

seulement des personnes, mais aussi des pratiques professionnelles qui ont fait, jusqu'ici, la réputation du CJF ? ».

En outre elles et ils craignent que la revue *Relations* puisse « survivre commercialement à une interruption de plus de 10 mois ainsi qu'à un virage numérique mal réfléchi ». Publiée depuis 83 ans, *Relations* constitue un patrimoine vivant qui nourrit la réflexion sociale et intellectuelle au Québec et rejoint un lectorat diversifié, plus large que les seuls chrétiens progressistes. Sa disparition serait une perte inestimable. (LD)

Sources

François Gloutnay, « Centre justice et foi : pas de reprise avant 2025 », *Présence-Info*, 20 septembre 2024.
<https://presence-info.ca/article/actualite/religion/centre-justice-et-foi-pas-de-reprise-avant-2025/>

Catherine Caron et al. « Cap sur 10 mois d'arrêt au Centre justice et foi et à « Relations » ? », *Le Devoir*, 25 septembre 2024.
<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/820507/idees-cap-10-mois-arret-centre-justice-foi-relations>

Arrêter d'ordonner des hommes diacres

Bien que retirée de l'ordre du jour des travaux du Synode d'octobre 2024, par le pape François, l'épineuse question de l'ordination des femmes diacres n'en demeure pas moins omniprésente. La création d'une nouvelle commission sur le sujet qui devra rendre son rapport en 2025, est une maigre consolation, alors que les rapports de deux autres commissions sur le sujet, 2016 et 2020, n'ont jamais été rendus publics.

Dans un article publié dans *The Catholic Reporter*, le jésuite Thomas Reese propose une solution simple : « cesser d'ordonner qui que ce soit comme diacre et laisser les femmes et les hommes exercer la plupart des mêmes fonctions que les catéchistes ». Alors que l'Amérique et l'Europe comptent plus des deux tiers des diacres dans le monde, les évêques africains préfèrent plutôt les catéchistes qui peuvent être des hommes ou des femmes. Comparant les fonctions et les pouvoirs des diacres et des catéchètes, Thomas Reese conclut « qu'il n'y a rien qu'un diacre puisse faire qu'un laïc ne puisse faire ».

« Le fait de limiter le diaconat et le sacerdoce aux hommes est douloureux pour de nombreuses femmes dans l'Église, mais si nous ne pouvons pas ordonner des femmes diacres, il n'y a aucune raison d'ordonner des hommes. Si le but de l'ordination est simplement de donner au diacre un statut plus élevé, il s'agit là d'une autre forme de cléricisme. » (LD)

Sources

Thomas Reese. « Si les femmes ne peuvent pas être diacres, nous devrions arrêter d'ordonner des hommes diacres », *National Catholic Reporter*, 27 août 2024
<https://www.ncronline.org/opinion/guest-voices/if-women-cannot-be-deacons-we-should-stop-ordaining-men-deacons>

« Personne n'est exclu de l'amour de Dieu »

L'évêque anglicane Mary Irwin-Gibson présidait le 4 août dernier un « service de prière arc-en-ciel », diffusé en direct sur la chaîne YouTube. Une manière, parmi d'autres d'exprimer sa solidarité envers la communauté LGBTQ+. Le doyen et recteur Bertrand Olivier tient à rappeler que « des personnes sont encore victimes de discrimination en raison de leur genre et de leur sexualité, même ici, à Montréal, y compris au sein des communautés chrétiennes. »



Depuis 20 ans, un drapeau arc-en-ciel est accroché au-dessus de la porte d'entrée de la cathédrale, « en signe tangible de bienvenue à tout le monde ». Bien que déchiré ou détruit à plusieurs reprises, il est chaque fois, raccroché. La cathédrale anglicane Christ Church de Montréal offre à ses membres LGBTQ+ une communauté religieuse au sein de laquelle ils peuvent vivre leur foi. (LD)

Sources

Crédit photo : Site internet de la cathédrale

<https://www.montrealcathedral.ca/lgbtq/>

François Gloutnay. « Messe de la fierté à Montréal : « Personne n'est exclu de l'amour de Dieu » », *Présence-Info*, 2 août 2024.

<https://presence-info.ca/article/actualite/religion/messe-de-la-fierté-a-montreal-personne-nest-exclu-de-lamour-de-dieu/>

Marche mondiale des femmes 2025

En 2025 se déroulera la 6^e action internationale de la MMF. Elle commencera au Sahara Occidental, le 8 mars 2025, Journée internationale des femmes, par des marches et des actions simultanées dans le monde entier et se terminera par un rassemblement international au Népal, le 17 octobre, Journée internationale de lutte contre la pauvreté.

Comme en 2021, l'action 2025 s'appuiera sur quatre piliers soit : - la défense des biens communs contre les entreprises transnationales; - l'économie féministe basée sur la viabilité de la vie et la souveraineté alimentaire; - l'autonomie au regard du corps et de la sexualité; - la paix et la démilitarisation. Dans le contexte actuel, la paix et la démilitarisation exigent de faire face à la militarisation des territoires et de la vie des femmes.



Mme Yildiz, de la Coordination du secrétariat international de la MMF, situé à Ankara en Turquie, explique : « Nous travaillons à la construction d'un symbole commun qui nous unit en tant que Marche mondiale des femmes. Nous voulons avoir des tentes partout dans le monde. La tente est liée à la lutte pour le logement, qui est également liée au changement climatique, causé par le capitalisme. Une autre signification est liée à la migration, aux personnes et aux populations qui migrent et sont réfugiées dans le monde entier. » (LD)

Sources

« Le féminisme est une révolution : pour la souveraineté populaire et nos corps », Déclaration MMF, 27 août 2024.

<https://www.pressegauche.org/Le-feminisme-est-une-revolution-pour-la-souverainete-populaire-et-nos-corps>

« 6^e action internationale de la MMF », *Presse-toi à gauche!* 15 octobre 2024

<https://www.pressegauche.org/6eme-action-internationale-de-la-MMF>

La marche mondiale des femmes. Une force féministe pour transformer le monde, Brochure, MMF,

<https://entreleslignesentrelesmots.wordpress.com/wp-content/uploads/2024/09/world-march-of-women-fr.pdf>

Effacer les femmes afghanes de l'espace public

En Afghanistan, l'article 13 de la nouvelle loi adoptée en août dernier par le ministère de la Propagation de la vertu et de la Prévention du vice « établit que les femmes doivent se couvrir le corps et le visage d'un voile à tout moment en public "pour éviter la tentation", et qu'elles ne peuvent pas chanter, réciter ou lire à haute voix en public, car la voix est considérée comme "intime" ».



Depuis leur arrivée au pouvoir en 2021, les Talibans ont émis plus de 70 décrets qui privent les femmes et les filles afghanes de leurs droits fondamentaux, tels celui d'aller à l'école et de travailler. Ms Magazine qualifie cette situation de régime « d'apartheid de genre » à grande échelle. Désormais, « des millions de femmes afghanes sont confinées, masquées, muselées et condamnées à des vies de domestiques et de reproductrices, sous l'œil bien trop indolent de la communauté internationale ».

Mais les Afghanes défient les Talibans, résistent au péril de leur sécurité et de leur vie. Elles diffusent des vidéos filmées chez elles, dehors, en train de chanter, de réciter des poèmes, souriantes, refusant que leur voix soit source de honte ou qualifiée « d'intime » ». (LD)

Sources

Crédit photo : Wakil Kohsar / AFP via Getty Images

Makhfi Azizi. « Une nouvelle loi des talibans oblige les femmes afghanes à se taire et à se couvrir entièrement en public. Il est temps de codifier l'apartheid de genre », *Ms Magazine*, 29 août 2024.

<https://msmagazine.com/2024/08/29/afghanistan-taliban-vice-virtue-laws-women/>

Marie-Andrée Chouinard. « Pour effacer les femmes », *Le Devoir*, 3 septembre 2024.

<https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/819125/editorial-effacer-femmes>

Augustina Ordoqui. « Les femmes afghanes chantent pour défier les talibans », *Les Glorieuses-Newsletter Impact*, 9 septembre 2024.

<https://lesglorieuses.fr/actualites-feministes32>

Refuser de soigner les femmes en Égypte

La misogynie est très répandue et prend plusieurs formes. Ainsi, on constate que partout dans le monde, si une femme tombe malade, la plupart du temps son partenaire masculin la quitte ! « En 2015, des chercheur·es ont constaté un risque accru de divorce parmi les couples après une maladie physique grave, mais seulement lorsque la personne malade était une femme. » En Égypte, la discrimination médicale est très répandue, et constitue « l'une des pires formes de violence contre les femmes ».

En plus de l'abandon par le mari, sous prétexte que le coût des soins est trop élevé, une mère fera soigner son fils en priorité car il se mariera et la soutiendra financièrement. Les hommes et les garçons sont mieux alimentés, reçoivent des soins complets, un soutien et des médicaments, alors que certaines familles empêchent les femmes et les filles de recevoir des soins même gratuits.

« Selon la députée Maha Abdel Nasser, la racine du problème est qu'il n'y a pas de stigmatisation sociale associée à l'abandon par les maris de leurs femmes lorsqu'elles tombent malades, ni de loi. » (LD)

Sources

Faten Sobhi. « Quand les femmes en Égypte sont abandonnées parce qu'elles tombent malades », *Les Glorieuses-Newsletter Impact*, 7 octobre 2024

<https://lesglorieuses.fr/discrimination-medicale>

L'étou se resserre en Irak

Sans doute inspiré par les Talibans, le Parlement irakien s'apprête à rétablir des lois extrémistes de la charia. Les changements proposés sont les suivants : - l'âge légal du mariage est abaissé à neuf ans; - les femmes ne pourront pas acquérir de biens immobiliers par héritage; - les femmes perdront le droit de garde de leurs enfants à l'âge de sept ans; - les femmes seront tenues d'obtenir le consentement d'un homme de leur famille pour voyager.



Mais les femmes irakiennes n'ont pas dit leur dernier mot. La coordination irakienne de la Marche mondiale des femmes a lancé « une coalition appelée « L'Alliance 188 », réunissant divers groupes féministes pour s'opposer aux amendements. L'alliance organise des manifestations, des campagnes et des séminaires éducatifs pour sensibiliser et mobiliser l'opposition publique à ces changements draconiens ». L'Alliance appelle tous les défenseurs des droits des femmes du monde entier à manifester leur solidarité avec les femmes irakiennes.

Sources

« Les femmes irakiennes confrontées à de nouvelles menaces juridiques alors que le Parlement tente de rétablir des lois extrémistes de la charia », Communiqué, MMF, 22 août 2024.

<https://marchemondiale.org/index.php/2024/08/22/iraqi-women-face-new-legal-threats-as-parliament-moves-to-reinstate-extremist-sharia-laws/>

À voir

Les héritières

Le documentaire *Les héritières* est l'une des réalisations phares entourant le 50^e anniversaire de création du Conseil du statut de la femme du Québec. Il nous convie à la rencontre de pionnières et de femmes qui tracent la voie, chacune dans son domaine. À travers ces rencontres et ces témoignages, sont mis en lumière les histoires intimes et collectives de femmes inspirantes, et leur apport à l'évolution de la société québécoise d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

La comédienne Marie-Soleil Dion a accepté de participer à ce projet, « car nous avons un devoir de mémoire collective. Il faut se souvenir et célébrer les pionnières qui ont façonné notre liberté grâce à leurs actions personnelles et sociales. On doit aussi être conscientes de la fragilité de nos acquis et demeurer vigilantes. » (LD)

Sources

Conseil du statut de la femme, *Les héritières*, Productions Bazzo Bazzo, 2023, 51 min.

<https://csf.gouv.qc.ca/50-ans/documentaire/>

<https://gazettedesfemmes.ca/23904/documentaire-les-heritieres-passer-a-la-suivante/>



Pas perdus

« Le spectacle à succès *Pas perdus* d'Anaïs Barbeau-Lavalette et d'Émile Proulx-Cloutier explore notre rapport à la mémoire, à la transmission, au langage, au territoire et à nos racines ». J'ai eu le bonheur de voir ce spectacle au Théâtre Jean-Duceppe, et ce fut mon coup de cœur de l'année 2024.

« Truffé de prestations passionnantes et d'images tournées en extérieur, *Pas perdus* présente le portrait de huit individus (aucun n'est acteur), issus des quatre coins du Québec et aux parcours fort différents. Ils se racontent et partagent leur passion et les pas de

danse qui font partie de notre histoire et de notre identité collective. Ensemble, ils nous reconnectent à notre patrimoine immatériel. »

Ce documentaire scénique a fait l'objet d'une adaptation télévisuelle, très réussie, disponible gratuitement sur le site Internet de Télé-Québec. Des représentations supplémentaires sont prévues au Théâtre Jean-Duceppe, du 6 au 9 mars 2025. Dans les deux cas, ravissement garanti ! (LD)

Sources

Anaïs Barbeau-Lavalette et Émile Proulx-Cloutier, *Pas perdus*, Production Centre du Théâtre d'aujourd'hui, 2022. (En tournée au Québec 2023 et 2024)

https://video.telequebec.tv/details/51204?playlist_id=379

Bande annonce :

https://www.youtube.com/watch?v=8fE6_4LNBjl

La peur au ventre

Depuis le renversement de *Roe v Wade* par la Cour suprême américaine en 2022, l'avortement est au cœur des débats au sein de la société américaine et constitue un enjeu majeur de l'élection présidentielle le 5 novembre prochain; à cette occasion, dans dix états, les électeurs et électrices seront invités à se prononcer sur l'accès aux services d'avortement. Depuis 2022, le droit à l'avortement et l'accès aux services ont fait l'objet de nombreux articles, reportages et vidéos dans les médias canadiens et québécois.

La situation américaine est-elle une menace au droit des Canadiennes et des Québécoises ? Quel est le visage du mouvement anti-avortement canadien, quelle est sa stratégie ? Pour répondre à ces questions, Léa Clermont-Dion enquête et se rend sur le terrain. Résultat : un documentaire *La peur au ventre*.

Il sera diffusé en primeur le lundi 21 octobre prochain, à 20 h, sur les ondes de Télé-Québec. Il sera présenté également le 15 novembre prochain au festival des films francophones, *Cinémania*, qui se déroule à Montréal du 6 au 17 novembre 2024.

Sources

Léa Clermont-Dion. *La peur au ventre*, Documentaire, 2024.

<https://video.telequebec.tv/player/51572/stream?assetType=movies>

Andréanne Bissonnette. « L'avortement, un enjeu déterminant le 5 novembre ? », *La Presse*, 17 octobre 2024.

<https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2024-10-17/elections-americaines/l-avortement-un-enjeu-determinant-le-5-novembre.php>

Jacque Neiryck. « La foi ou la loi? », Conférence catholique des baptisés-e-s francophones, 28 juin 2024.

<https://baptises.fr/actualites/la-foi-ou-la-loi>

À lire

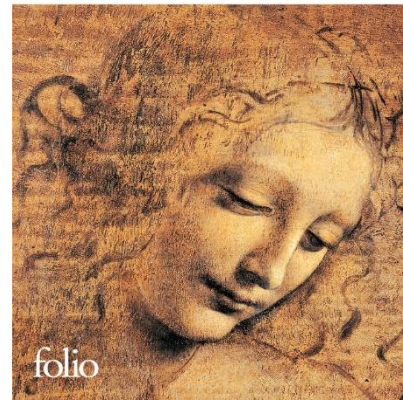
Journal intime de la Vierge Marie

Sophie Chauveau nous propose une Marie très jeune, à peine 17 ans, issue d'une famille aisée, dont les parents sont gens de culture. Fait rare pour l'époque, elle sait lire et écrire et se nourrit de la Torah. Elle est fiancée à Joseph le charpentier, de quelques années de plus qu'elle, et ils ont signé le contrat de mariage lors des dernières fêtes de Rosh Hashana. Quand elle le rencontre pour la première, elle tombe sous son charme.

Ce roman, c'est le journal intime de Marie, son journal de grossesse qui débute par l'Annonciation, située autour du 25 mars de l'An 6 et se termine à la naissance de Jésus. « Dès l'instant de l'acceptation consciente de sa grossesse [...] elle se replie en silence sur l'intérieur de son corps : ce qui s'y déroule la passionne. Ce qu'elle ressent de ce qui se trame en elle, pour la première fois de sa vie mérite d'être noté. Elle sent avec une infime précision remuer dans son être l'avenir du monde ».

À travers son quotidien au sein de sa famille et de son village, sa fuite en Égypte et son accouchement, nous sont révélés ses hésitations, ses peurs, ses doutes et ses joies, son amour pour Joseph. Dans un « avant-dire » très éclairant, l'autrice situe ce journal imaginé dans le contexte historique de l'époque. J'ai adoré cette Marie, en chair et en os. (LD)

Sophie Chauveau
Journal intime
de la Vierge Marie



Sources

Sophie Chauveau. *Journal intime de la Vierge Marie*, Folio, 2019.

<https://boojum.fr/journal-intime-de-la-vierge-marie-de-sophie-chauveau>

Le livre des heures

Marguerite, née en 1468, vit à Paris sur le pont Notre-Dame, là où est installée l'atelier d'enluminure familial dont la renommée s'étend jusqu'en Flandres. Toute son enfance, elle se fera rappeler qu'elle est une fille, ce qui signifie qu'elle doit renoncer à son désir le plus cher, peindre. Dès qu'elle le peut, elle échappe à la vigilance de sa mère, et se faufile dans l'atelier des broyeurs, cette pièce où sont pulvérisées les pierres et pilé le safran. « [...] elle est née avec le désir de représenter le monde. Depuis aussi longtemps qu'elle se souvient, ce désir hante ses mains comme la couleur ses yeux. Or, c'est ici dans cette salle, que tout commence. »

Anne Delaflotte Mehdevi

Le livre des heures



Dans l'atelier des peintres, elle passe des heures à regarder travailler les maîtres, son père et son aïeul, des enlumineurs respectés. En conflit avec sa mère, qui n'a d'autre ambition pour elle que de la marier, Marguerite tient tête et parvient à se tailler une place dans ce monde réservé aux hommes.

Ce livre raconte l'histoire d'une femme passionnée qui, au Moyen âge, malgré les obstacles et les préjugés, parviendra à réaliser ses rêves, à être une femme libre. J'ai dévoré ce livre d'une traite, d'un couvert à l'autre. Si vous aimez les livres, comme objet, et la reliure, l'autrice Anne Delaflotte Mehdevi a écrit également *La relieuse du gué*. (LD)

Sources

Anne Delaflotte Mehdevi. *Le livre des heures*, Gallimard, Collection Folio, 2022.

Anne Delaflotte Mehdevi. *La relieuse du gué*, Éditions Gaïa, 2008.

Les Brèves

Une publication de la collective L'autre Parole.

Responsable : Louise Desmarais

Rédactrices pour ce numéro :

Louise Desmarais, Marie-Andrée Roy

Révision : Pierrette Daviau

Édimestre : Nancy Labonté

Pour vous abonner à notre liste d'envoi:

www.lautreparole.org

Pour nous joindre:

<http://www.lautreparole.org/contact/information>

Carmina Tremblay (514) 598-1833 - carmina@cooptel.qc.ca

Vous aimez nous lire?

Faites un don à L'autre Parole!

Adresse postale :

C.P. 393, Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K3

(Nous n'émettons pas de reçu pour fin d'impôt.)